

L'UTILISATION D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

Outil courant pour l'entretien des espaces verts, particulièrement dans les zones pentues, l'utilisation de la débroussailleuse est souvent banalisée. Pourtant, elle reste un outil dangereux, générateur d'accidents.

LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE



COUPURES aux pieds et mains par la lame lors du débouffrage ou de l'entretien de l'outil de coupe.



CHUTES ET GLISSADES lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté.



PROJECTION de corps solides (cailloux, poussières ou autres objets) au niveau du corps ou du visage de l'agent, voire d'un tiers (collègue ou public) se trouvant à proximité.



BRÛLURE : contact avec le moteur.



BRUIT émis par la machine (émission généralement > à 100 dB(A)).



VIBRATIONS liées à l'utilisation de l'appareil pouvant occasionner des troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains, voire des bras.



INCENDIE : lors du remplissage du réservoir de carburant.



MANUTENTION MANUELLE : utilisation de la machine sous ou mal réglée.



COLLISION : heurt par un tiers lié à la circulation routière.



GESTES ET POSTURES: postures contraignantes et gestes répétitifs.

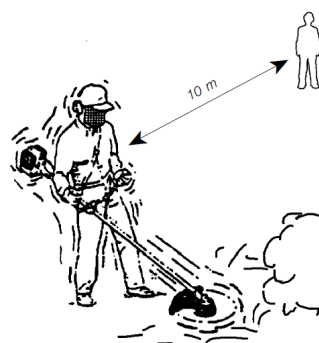
PRÉPARATION DU TRAVAIL

- EFFECTUER UNE RECONNAISSANCE DU TERRAIN À DÉBROUSSAILLER, ENLEVER LES OBJETS TELS QUE LES BOUTEILLES, SACS PLASTIQUES, FIL DE FER, PIERRES... ET RÉPÉRER LES ACCIDENTS DU TERRAIN (TROUS, FOSSÉS...).
- INSTALLER UNE SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE.
- CHOISIR UNE MACHINE APPROPRIÉE AU TRAVAIL À RÉALISER ET UTILISER L'OUTIL DE COUPE LE MIEUX ADAPTÉ AU TYPE DE VÉGÉTAUX À COUPER (FIL, COUTEAU, DISQUE...).
- VÉRIFIER L'ÉTAT D'USURE DE L'OUTIL DE COUPE : REMPLACER TOUT OUTIL DE COUPE COURBÉ, FISSURÉ OU ENDOMMAGÉ.
- S'ASSURER QUE LE CARTER DE PROTECTION DE LA LAME ET LES AUTRES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ SONT EN PLACE ET FONCTIONNENT CORRECTEMENT AVANT CHAQUE UTILISATION.

- ☑ **ÉQUILIBRER LA MACHINE** EN RÉGLANT LE HARNAIS ET LES POIGNÉES DE COMMANDE EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'AGENT ET DU TYPE DE TRAVAUX À RÉALISER.
- ☑ FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE AVANT DE COMMENCER, **PENDANT QUE LE MOTEUR EST FROID**, DANS UN ENDROIT AÉRÉ. UTILISER UN BIDON SÉCURISÉ PRÉVU À CET EFFET POUR STOCKER LES CARBURANTS.
- ☑ **NE PAS FUMER.**
- ☑ PORTER LES **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE** NÉCESSAIRES.
- ☑ DÉMARRER LA DÉBROUSSAILLEUSE **SUR UN SOL PLAT**, L'OUTIL DE COUPE NE DEVANT RIEN TOUCHER.
- ☑ **CONTRÔLER LE BON FONCTIONNEMENT DES PRINCIPAUX ORGANES DE COMMANDE DE L'OUTIL** : CONTRÔLER LE RALENTI, L'OUTIL DE COUPE DOIT ÊTRE IMMOBILE SI LA MANETTE DE GAZ EST AU REPOS.

PENDANT LE TRAVAIL

- ◇ Assurer un périmètre de sécurité suffisant autour de l'aire de travail : **rayon de 10 mètres minimum autour de l'utilisateur.**
- ◇ Surveiller les obstacles sur le parcours et travailler en position stable en tenant toujours l'appareil à deux mains.
- ◇ Se déplacer perpendiculairement à la pente sur un terrain accidenté.
- ◇ En cas de bourrage, arrêter le moteur avant d'intervenir.
- ◇ Procéder à l'inspection régulière de la lame afin de s'assurer qu'elle est solidement maintenue et ne présente aucune dégradation.
- ◇ En cas d'endommagement de l'outil, le changer immédiatement.
- ◇ Dans le cas d'un travail à plusieurs, effectuer une progression en créneaux ou en escalier, jamais en ligne.
- ◇ Dans la mesure du possible, refaire le plein d'essence **quand le moteur est froid**. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. Ne pas fumer.



APRÈS LE TRAVAIL

- Pour le transport et le remisage de la machine, **PROTÉGER LA LAME** au moyen d'UN CACHE DE PROTECTION.
- Assurer un **ENTRETIEN RÉGULIER** de la débroussailleuse : nettoyage, lubrification, affûtage, vérification de l'état des organes de sécurité...
- Avant toute intervention d'entretien, arrêter le moteur et débrancher la bougie.
- Ranger la débroussailleuse : fixation murale.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



- ☑ CHAUSSURES DE SÉCURITÉ MONTANTES OU BOTTES DE SÉCURITÉ
- ☑ VÊTEMENTS DE TRAVAIL AJUSTÉS ET LONGS : pantalon et manches longues
- ☑ GUÊTRES OU JAMBIÈRES DE PROTECTION
- ☑ VÊTEMENT DE SIGNALISATION À HAUTE VISIBILITÉ DE CLASSE 2 MINIMUM si intervention sur la voie publique
- ☑ GANTS RÉSISTANTS AUX COUPURES ET AUX PERFORATIONS
- ☑ PROTECTION AUDITIVE : casque antibruit ou bouchons d'oreilles
- ☑ VISIÈRE DE PROTECTION